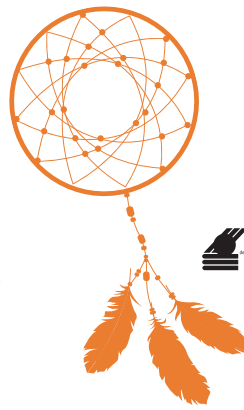


FESTIVAL D'ÉNERGIES

SOUJAC 2018
19 & 20 MAI



Charte des bâtisseurs et bâtisseuses

Cette charte a pour objet de définir les règles de vie avant, pendant et après le Festival.

Elle concerne les bâtisseurs et bâtisseuses des espaces des CMCAS et les bâtisseurs et bâtisseuses du Festival, c'est-à-dire ceux œuvrant pour l'organisation générale.

Basée sur un engagement conjoint des CMCAS, de la CCAS, des Territoires et du Comité de Coordination des CMCAS, elle est acceptée et mise en œuvre par l'ensemble des acteurs du Festival.

Chaque bâtisseur du Festival s'engage au respect mutuel et veille à observer et faire observer les décisions prises par les organismes sociaux dans le cadre du Festival d'Énergies 2018.

Je m'engage à respecter et à faire respecter les horaires d'ouverture et de clôture du Festival.

L'ouverture du Festival d'Énergies 2018 est prévue le samedi 19 mai à 11h00. Sa clôture est fixée au dimanche 20 mai à 17h00. Il est impératif, pour des raisons de sécurité, de faire respecter ces horaires aux festivaliers. En effet, avant 11h00 le samedi et après 17h00 le dimanche, il n'y aura qu'une régulation restreinte, donc un risque pour la sécurité des biens et des personnes. Nous appelons à la responsabilité de chacun d'entre vous pour respecter et faire respecter cette consigne. Afin de se prémunir de toute tentation, la sonorisation des espaces ne pourra être active qu'à partir du samedi midi.

Je m'engage à respecter et à faire respecter nos valeurs de Développement Durable, Social et Solidaire.

Conformément à la charte DDSS de la CCAS, les axes de Développement Durable, Social et Solidaire (DDSS) feront parties du Festival d'Énergies 2018.

Nous souhaitons faire du Festival d'Énergies 2018 un lieu où les déchets seront gérés au mieux. Des poubelles et des containers de tri sélectifs seront à la disposition des bâtisseurs.

La mise en place de gobelets consignés, doit supprimer toute utilisation de verres en plastiques jetables.

Je m'engage à respecter et à faire respecter la modération de la consommation d'alcool.

La vente et la consommation d'alcool sont autorisées aux plus de 18 ans dans le cadre d'un usage modéré. Afin de limiter les incidents et/ou accidents de santé et de sécurité dus à la surconsommation d'alcool, et notamment d'alcool fort, nous vous demandons de vous engager à ne servir de l'alcool qu'aux festivaliers âgés de plus de 18 ans à limiter la vente d'alcool fort, d'en gérer la consommation, notamment de veiller à ne pas pousser à la surconsommation.

Je m'engage à respecter et à faire respecter les lois en vigueur concernant l'interdiction de consommation de drogue.

La consommation de drogue est interdite dans l'enceinte du Festival comme à l'extérieur. L'objectif fondamental est de protéger les personnes et éviter tout incident qui pourrait contraindre à un recours aux lois en vigueur.

Je m'engage à respecter et à faire respecter les conditions de vente dans les espaces.

Les ventes d'alcool, de nourriture ou autres ne peuvent constituer le moyen de financement d'une activité ou de création de profit. Cette vente se limite à la rentabilisation des achats effectués par les responsables de projets CMCAS et en aucun cas n'a de but à caractère commercial et lucratif.

Je m'engage à adapter le niveau sonore afin de respecter et faire respecter l'ensemble des animations.

Vos animations et initiatives respectives ont été remontées à l'organisation générale afin de gérer au mieux la programmation de l'ensemble du Festival. Afin de préserver l'harmonie entre les activités, chacun veille à concilier le type d'animation organisée dans son espace avec celles environnantes, notamment en adaptant leur niveau sonore au programme culturel de l'ensemble de la manifestation (concerts, lieux d'échange et débats) et en respectant l'heure limite de 2h00 du matin pour la diffusion de son.

Je m'engage à respecter et à faire respecter ma sécurité, et celle de l'ensemble des bâtisseurs.

Je m'engage à travailler en sécurité pour moi et pour les autres, je porte une attention particulière aux risques identifiés, je porte les équipements de protection individuelle nécessaires à mon activité. Je respecte les règles d'hygiène de vie nécessaires à la préservation de ma santé : sommeil, consommation d'alcool, repas équilibré, détente....

Je m'engage à respecter et à faire respecter la sécurité des personnes et des biens.

Chaque bâtisseur est responsable de l'activité et de la bonne tenue de son espace de travail. Il doit en premier lieu tout mettre en œuvre pour en assurer la sécurité et préserver les participants des éventuels actes de violence qui pourraient être commis. En ce sens, la qualité des animations et des activités proposées, leur diversité, l'innovation dont elles font preuve, en captant l'attention et l'intérêt, sont les garants d'un bon déroulement du Festival.

Chaque responsable bâtisseur a la responsabilité de ses festivaliers, notamment en cas d'incident ou d'accident. Dans ce cas, il prend en charge les festivaliers concernés, si besoin avec l'équipe de régulation, afin de résoudre les problèmes posés.

Je m'engage à respecter et à faire respecter un comportement citoyen des festivaliers à l'intérieur comme à l'extérieur du Festival.

Notre image et notre comportement à l'intérieur comme à l'extérieur doivent être irréprochables. Dans ce cadre, afin qu'aucune dégradation ne soit commise, les transports font l'objet d'une attention particulière (cars, trains, gares, etc.), tant par les groupes que par les voyageurs individuels.

L'ensemble des festivaliers sera sensibilisé à cette question par les équipes de régulation, notamment par les régulateurs transport, ainsi que par vous, bâtisseurs.

Je m'engage à respecter et à faire respecter le prêt du matériel.

L'emprunt de matériel sur d'autres espaces s'effectue après avoir obtenu l'accord préalable du responsable de l'espace sollicité. Le matériel devra être retourné dans l'état initial.

Je m'engage à respecter et à faire respecter l'horaire de fermeture des espaces.

La fermeture des espaces nous est imposée par un cadre légal à 3 heures du matin. Afin de **respecter la tranquillité des riverains**, il vous est demandé de respecter et de faire respecter cette consigne.

Je m'engage à accueillir les festivaliers.

Chaque CMCAS se doit d'accueillir et d'accompagner ses festivaliers afin de les diriger sur leur lieu d'hébergement.

Nom : _____ Prénom : _____

CMCAS : _____ Date : _____

Signature*

(*)En signant cette charte, j'autorise la CCAS à exploiter les photos me représentant prises pendant le Festival d'Energies, et ce sur l'ensemble de ses supports imprimés, pour une durée de 5 ans.